

## **Réaménagement de la Place de Marché et compensation des places de stationnement voiture**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs,

Le projet de réaménagement de la Place du Marché est actuellement à l'enquête. Il fait la part belle à la mobilité douce, à la végétation ainsi qu'aux diverses terrasses. De surcroît, la Municipalité a décidé de fermer le quai Perdonnet à la circulation afin de limiter les conflits entre usagers et permettre l'animation de ce secteur. Cependant, ces beaux et intéressants aménagements se font au détriment des places de stationnement.

Pour rappel, 200 places étaient initialement prévues sur la Place du Marché et 250 places dans le parking derrière la gare. Aujourd'hui, seules 150 places subsisteraient sur la Place du Marché. De plus, 18 places au minimum sont supprimées sur le quai Perdonnet et le parking derrière la gare ne semble pas prêt de se réaliser si l'on en croit les rumeurs.

C'est pourquoi, le groupe UDC pose les questions suivantes à la Municipalité :

1. La Municipalité compte-t-elle compenser les places de stationnement supprimées entre le projet et la mise à l'enquête de la Place du Marché (68 places) ? Si oui, où ?
2. La Municipalité compte-t-elle poursuivre le projet et la réalisation du parking derrière la gare ? Si oui, dans quels délais ? Si non, a-t-elle un plan B comme l'agrandissement du parking Vielle-Ville sous la route cantonale ou la réalisation d'un parking à l'Avenue de Blonay ?
3. Comme l'Avenue Paul-Ceresole va être mis en sens monodirectionnel montant, la Municipalité étudie-t-elle la possibilité de mettre des places en épi dans cette rue pour compenser une partie des places supprimées ?

Je remercie la Municipalité pour ses réponses.

Bastien Schobinger